

La rénovation écologique d'un habitat peut-elle également être économiquement rentable ?



Source: photo personnelle prise par drone

Sachant que le secteur du bâtiment absorbe à lui seul près de 40% de l'énergie consommée en Suisse et est responsable du quart des émissions de CO₂, c'est tout naturellement un domaine qui est prioritairement visé par des mesures propres à réduire les impacts sur le réchauffement climatique.

Seulement voilà : on le sait fort bien, au moment de prendre une décision, le citoyen, et le propriétaire immobilier en particulier, a toujours une main sur son porte-monnaie. Le refus populaire de la révision de la loi sur le CO₂ en juin 2021 tend à le rappeler. Une question paraît donc légitime : dans quelle mesure l'amélioration de l'isolation thermique d'un bâtiment ou le recours à des énergies renouvelables (panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques, pompe à chaleur, énergie éolienne, chauffage à pellets...) sont-ils actuellement rentables, économiquement parlant ?

Ce travail de maturité sera essentiellement réalisé sous forme d'un **film personnel** (15 à 20 minutes environ pour un candidat individuel) décrivant les différentes mesures pour la rénovation hypothétique d'un habitat existant (idéalement votre maison ou celle d'un proche), y compris une petite analyse économique de rentabilité. Toutefois, le scénario du film et la conclusion (soit environ 3 pages) devront être réalisés sous forme écrite.

Aucune connaissance théorique particulière n'est requise pour la réalisation de ce travail de maturité. Par ailleurs, différents logiciels (iMovie par exemple) rendent la réalisation d'un film relativement simple, votre smartphone jouant le rôle de caméra.

Type de candidature :	Individuelle ou groupe de deux
Nombre maximum de candidats :	7
Discipline :	Économie et Droit
Maître responsable :	Patrick Blanc